

# INITIATIVE : LA PREMIÈRE NAVETTE AUTONOME RURALE



**Pendant six mois, une navette électrique sans chauffeur a arpenté les routes de la communauté de communes Coeur de Brenne (Indre, 11 communes, 4 701 habitants). Une expérimentation unique en Europe.**

De juillet à décembre 2022, les habitants de Coeur de Brenne ont bénéficié d'une incroyable immersion dans le futur avec cette petite navette automatisée, assurant quatre dessertes quotidiennes gratuites sur un trajet de 36 kilomètres aller-retour. Si un opérateur de sécurité, chargé de reprendre le volant en cas d'arrêt impromptu, était bien présent dans le véhicule, c'est surtout un système de capteurs et d'intelligence artificielle qui a assuré la bonne gestion du parcours sans rencontrer de problème majeur. Dans cette région jusqu'alors dépourvue de solution de mobilité collective, le projet a été très bien accueilli puisque 1 250 habitants ont utilisé ce service.

## Un projet largement partenarial

Pour Sébastien Lalange, maire de Paulnay (Indre, 347 habitants) et vice-président au développement économique et numérique, cette initiative n'a été possible « *que grâce à de larges opportunités de financement et une importante mobilisation de partenaires* ». Estimée à 785 000 euros, cette expérimentation grandeur nature, intégrée au programme des investissements d'avenir de l'État (PIA3), a ainsi bénéficié de subventions de l'ADEME, de la région Centre-Val de Loire, d'Enedis ou encore du Crédit agricole. Comme le confirme Jean-Bernard Constant, responsable numérique de la communauté de communes Coeur de Brenne, « *même si l'initiative nous a offert un gros coup de projecteur médiatique, c'est surtout l'aspect expérimental et la volonté de faire avancer la recherche en la matière qui ont motivé les élus* ». Une dizaine d'études scientifiques européennes sont en effet en cours sur l'analyse de cette opération en matière d'autonomie, de technologies employées ou d'aménagements spécifiques de voiries. « *L'aspect financier est aussi au coeur de la réflexion, souligne Sébastien Lalange, car, si la navette permet d'économiser les salaires de 3 à 4 chauffeurs et de limiter le recours aux énergies polluantes, son coût de fonctionnement reste encore excessif !* »

## Ouvrir le débat sur la mobilité rurale

Au-delà des aspects techniques, l'élu souhaite élargir le débat. « *Ce mode de transport a longtemps été pensé pour être déployé en ville ou en milieu fermé, comme les universités ou les sites industriels, mais c'est bien sur nos territoires ruraux que doit se poser la question des mobilités d'avenir.* » En

Coeur de Brenne en effet, avec une densité de population très faible (entre 8 et 12 habitants au kilomètre carré), aucun service de transport n'est proposé et les déplacements sont compliqués pour les seniors et les jeunes sans véhicule. « *Nous avons répondu à un besoin de manière ponctuelle, mais également créé un manque, car les habitants sont désormais en attente de solutions de transport* », insiste Jean-Bernard Constant qui se félicite des liens sociaux inédits que cette navette a pu initier en facilitant les échanges entre usagers ou en valorisant les activités du territoire par le biais d'écrans publicitaires intégrés. Désireuse de pérenniser cette expérimentation, la communauté réfléchit ainsi à des solutions de transports à la demande, de préférence autonomes.



Sébastien Lalange,  
maire de Paulnay (Indre, 347 habitants)  
et premier vice-président de la communauté de communes  
Cœur de Brenne (11 communes, 4 701 habitants)

« *C'est bien sur nos territoires ruraux  
que doit se poser la question  
des mobilités d'avenir.* »

Publié dans l'édition Septembre 2023 – Le Journal des Maires - Guillaume Fabre